

# Rencontre coéducation

22 octobre 2019

**Présences :** Marie-Andrée Langlois, Audrey-Anne Charland, Marie-Maude Beaugard-Millaire, Marie-Claude Latreille, Marie-Pier Alix, Jonathan Nadon, Karine Malépart, Marie-Claude Vinet, Mylène Meloche, Jessica Bégin-Daigneault, Annie Groulx, Marie-Claude Théorêt, Michl Nicholson, Isabelle Perron.

Michl donne sa version et sa vision du comité coéducation. Organisation ateliers parents ou autres ateliers qu'un parent peut proposer. L'importance de faire de la régulation, c'est-à-dire de revenir de façon régulière sur la ou les priorités de l'année.

Nous tentons de définir chacun des comités permanents, surtout la différence entre les mandats des comités coéducation et pédagogique. Sur chaque comité, un membre du personnel est désigné comme agent de liaison qui fera le pont entre le comité et le CÉ.

La direction demande que ce document (politique de la participation des parents à la vie de l'école 2019-20) soit validé par le comité coéducation, afin de pouvoir le présenter au CÉ du 30 octobre.

## Cinq comités permanents pour 2019-2020

- -Comité des communications
- -Comité admission
- -Comité de coéducation
- -Comité de financement
- -Comité pédagogique

Pour le comité coéducation, il est décidé que des groupes de travail seront formés selon les besoins et mandat du comité.

- -Cocarde
- -Aide en classe
- -Ateliers de parents
- -Document de participation parentale

Groupe de travail ;

- Document de la participation des parents à la vie de l'école (Audrey-Anne, Marie-Pier, Marie-André, Marie-Claude Vinet),
- Ateliers parents (Marie-Maude, Jessica, Marie-Claude Théorêt, Jonathan, Marie-Pier, Marie-Claude Latreille)
- Cocarde (Mylène, Marie-André, Marie-Claude Théorêt)
- Aide en classe (Annie, Marie-André, Audrey-Anne, Marie-Claude Latreille, Marie-Claude Vinet).

Responsable du Comité coéducation : Annie Groulx

Prochaine rencontre de coéducation : 20 novembre 18h30